Encore des précisions

Je me souviens de certaines réflexions qu'émettait, à propos de la vulgarisation des idées anarchistes, l'animateur d'une petite revue hebdomadaire, publiée en province, assez bien rédigée d'ailleurs, réflexions que le hasard me met sous les yeux. Cela date de 1912.
« Commencer par ruiner dans l'esprit de la multitude – écrivait-il – le prestige de la loi écrite, avant de préparer des consciences qui affirment et appliquent naturellement l'équité, c'est faire de la civilisation à l'envers et collaborer à l'oblitération des consciences ; c'est travailler à faire des inadaptés. »

Il admettait que certains êtres peuvent se passer de « loi, écrite ». Ce sont « les personnes cultivées » chez lesquelles il y a « un ensemble de notions communes qui leur permettent d'être justes des unes envers les autres sans recourir à l'application des lois écrites ».

« Ces personnes sont susceptibles d'agir le mieux possible, dans la plupart des cas, sans invoquer le moins du monde l'autorité. Elles sont donc déjà des anarchistes. Pourquoi ? Parce qu'elles savent exactement ce qu'il convient de faire pour être respectivement et réciproquement justes. Elles ont la loi dans la conscience ».

« La loi extérieure avec tous les moyens sociaux de la faire respecter (police, tribunaux, etc.) est inutile pour ces personnes : non point parce qu'elles méprisent les lois, mais bien au contraire parce qu'elles ont dans leurs consciences la compréhension vive des principes qui ont déterminé les lois écrites. »

En fin de compte, concluait-il, on ne vulgarise pas des idées de synthèse.

- 0 -

Je voudrais répliquer ici à ces observations qui sont toujours d'actualité.

D'abord nous, individualistes, nous n'entrevoyons nullement « dans un avenir indéfini, une humanité parfaite, devenue absolument juste par l'équivalence de toutes les consciences ».

Rien, au contraire, ne nous ferait davantage horreur, qu'un milieu où toutes les consciences s'équivaudraient ; la variété dans les expériences individuelles esthétiques – l'esthétique étant considérée comme une catégorie de l'éthique – risquerait fort d'y être absente, puisque tous les composants de ce milieu se répéteraient moralement.

Nous ne disons pas non plus que tous ceux que nous croisons sur notre route soient aptes à vivre sans lois écrites. Ce que nous prétendons et affirmons, c'est que l'aptitude à la « vie libre » n'est pas uniquement l'apanage des classes cultivées. Celles-ci, d'ailleurs, si elles se passent de loi écrite pour régler leurs différends – et la lecture de la chronique des tribunaux suffit à démontrer le contraire – ne se font point faute d'y avoir recours à l'égard de ceux qu'elles n'estiment pas de leur bord. Nous affirmons et maintenons qu'ici et là sommeillent, ignorantes, nombre d'individualités capables de s'adapter à une existence libérée de l'entrave des mensonges conventionnels, des préjugés sociaux, des contrats imposés, – individualités qu'il ne s'agit que de réveiller – par le verbe ou la plume – pour qu'elles se révèlent à elles-mêmes.

Une fois sélectionnés, ces individualistes qui s'ignoraient – tout « gens du commun et incultes » qu'on les catalogue – sont aussi capables, dans leur vie de tous les jours, de se passer de codes et de juges que les « cultivés ». Et même mieux, car ils ne font pas de la question économique leur exclusif souci, leur préoccupation de la liberté rejetant au second plan celle

du bien-être.

Nous affirmons que l'individualisme à notre façon n'est pas un concept uniquement réservé à l'usage des surhommes. Il est pour tous ceux que leur tempérament ou leurs conclusions ou leur conception de la vie amènent ou incitent à être de « notre monde ».

Nous savons bien que par la suite, un tri se produit ; les inadaptés à l'individualisme, tel que nous le concevons, font fausse route, ou s'en vont ailleurs. Les adaptés demeurent.

Adaptés, bien entendu, à notre conception individualiste. Inadaptés pour le reste ; autrement dit des êtres qui, forcés de demeurer dans la société, n'y appartiennent par aucune fibre de leur cœur, aucune cellule de leur cerveau.

Pour que ce soit faire de la « civilisation à rebours » il faudrait que nous fussions convaincus que la civilisation actuelle est « morale », ce contre quoi nous protestons de toute notre force. Est notre adversaire toute civilisation qui, pour garder l'équilibre, a recours au contrat social imposé, à la coercition morale, à l'hypocrisie légale, à la fiction majoritaire ou grégaire, à la violence sous une forme quelconque.

Et notre propagande de sélection, nous ne l'avons jamais poursuivie mus par un intérêt sordide. Parce que nous espérions une place en vue, une situation matérielle privilégiée, des honneurs ou de la gloire. Mais bien parce que, naturellement, nous nous y sentions poussés, donc par plaisir ; ou bien parce que nous considérions comme normal de nous reproduire psychologiquement, c'est-à-dire de continuer « l'espèce individualiste anarchiste » ; ou encore parce qu'estimant la connaissance de nos idées bonnes pour nous, nous nous imaginions qu'elles pourraient être également bonnes pour d'autres – pour quelques autres.

Pour terminer, il ne nous est jamais venu à l'esprit de

considérer l'individualisme à notre façon comme une « synthèse » mais bien comme une méthode de vie personnelle ou plurale, comme une attitude individuelle de critique et de négation par rapport au fonctionnement du milieu constrictif et restrictif, comme un système de culture intérieure du moi tendant à le maintenir indépendant de toutes les influences du non-moi.

